



## Cadre de vie

# 3 chantiers structurants en 2025



9  
11



5

ACTU

### Hydroélectricité

Centenaire de l'Exposition Internationale de la Houille Blanche à l'honneur en 2025



13

V•B et VOUS

### Petite enfance

Découverte du métier d'assistante maternelle



15

CULTURE

### Maison Bergès

Une maquette du Grésivaudan restaurée



# V.B. *infos* MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 111 > Janvier/Février/2025

## EN IMAGES 2

2



**Écoles** : des écoliers visitent la Mairie  
**Noël à Villard-Bonnot** : un été animé !

## ÉDITO DU MAIRE 3

3



## ACTUALITÉS 4-8

4-8



- Seniors** : intergénérationnel : colis de Noël  
Conférence équilibre
- Solidarité** : Banque Alimentaire
- Le chiffre** : aide au chauffage
- À l'honneur** : l'hydroélectricité
- Mobilité** : la RDroA a ouvert
- Énergie** : borne de recharge
- Sécurité** : Plan de Viabilité Hivernal
- Nuisibles** : chenille processionnaire
- En bref** : SMMAG : destination neige  
CCLG : service des eaux
- Bienvenue à...** : ALT Secrétariat
- Interco'** :  
Abandon de déchets sauvages

## GRAND FORMAT 9-11

9-11



**Cadre de vie**  
3 chantiers structurants en 2025

## V-B & VOUS 12-14

12-14



**Cimetière** : reprises des sépultures  
**Petite enfance** : les assistantes maternelles  
**Villardienne** : Régina Mahi aux JO

## CULTURE & LOISIRS 15-16

15-16



**Maison Bergès** : une maquette précieuse  
**À vos agendas**  
Maison Bergès/Espace Aragon/Commune

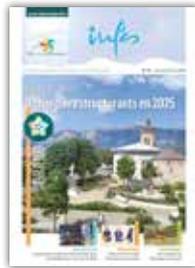
## LIBRE EXPRESSION 17

17



## INFOS PRATIQUES 18

18



  
"Clic"  
sur la vignette pour  
accéder directement  
à la page

N° 111

7 novembre

## Les écoliers de Libération ont visité la Mairie

Qu'est-ce qu'une commune ? Quelles sont ses compétences ? Comment est-elle organisée ?

Les élèves de CM2 de l'école Libération sont désormais incollables sur le sujet, grâce au cours donné par leurs professeurs. Après la théorie, place à la pratique ! Mardi 5 novembre, ils ont visité la Mairie de Villard-Bonnot et ont pu échanger avec le Maire, Patrick Beau... 



en décembre

## Noël à Villard-Bonnot

Guirlandes, sapins, chansons et visite surprise...

L'esprit de Noël était bel et bien présent à Villard-Bonnot. Retour en images. 

*Spectacle de Noël aux écoles*



*Jouets pour le périscolaire*



*Marché de Noël*



*Le Père-Noël dans les cantines*



3 750 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4  
Dépôt légal février 2025



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Le magazine V-B infos est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)  
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

Directeur de la publication : Patrick Beau - Rédaction : Patrick Beau, Service communication

Comité de relecture : Service communication, N. Boirin, R. Coquet, D. Modesto, C. Monteil, L. Rolland, C. Tintillier

Photos : © Service communication - Relais Petite Enfance

Musée Maison Bergès, Département de l'Isère - images-et-reves.fr - Shutterstock - Freepik.com - Le Grésivaudan

Maquette et direction artistique : Eric Chartier-Coton

Réalisation : **CHAPÔ.COM** - Fontaine • Impression : **COQUAND** - Fontaine

Régie publicitaire : Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com





**Chères Villardiennes, Chers Villardiens,**

**Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je tiens à vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année. Que 2025 soit pour chacun d'entre vous une année de santé, de sérénité et de bonheur partagé avec vos proches.**

Mes pensées se tournent tout particulièrement vers celles et ceux qui traversent des épreuves personnelles, qu'il s'agisse de la maladie ou de la perte d'un être cher. À chacun d'eux, je souhaite apporter tout mon soutien et celui de notre communauté.

Le 13 janvier dernier, nous avons eu le plaisir de nous réunir pour la traditionnelle cérémonie des vœux qui est un bon moment pour évoquer ensemble les réalisations et les objectifs à venir pour cette année.

C'est aussi l'occasion de remercier celles et ceux qui, au quotidien, contribuent au dynamisme et au bien-être de notre commune. Je pense aux services municipaux, aux services de sécurité et de secours, aux associations, aux bénévoles, aux commerçants ainsi que tous les acteurs locaux qui œuvrent pour que Villard-Bonnot soit un lieu où il fait bon vivre.

**2025 s'annonce riche en projets ambitieux et porteurs pour notre commune.** Fidèles à notre volonté de concertation et de dialogue, nous continuerons donc à travailler ensemble pour répondre et déterminés à atteindre nos objectifs :

## **(Servir et faire briller** notre commune !

**Toujours dans nos priorités, l'éducation et les solidarités continueront d'occuper une place centrale.** Nous poursuivrons nos efforts en faveur des écoles, des jeunes, des seniors, ainsi que des familles les plus vulnérables.

2025, marquera le début de **travaux d'aménagement du secteur de l'église.**

Nous continuerons à avancer avec le SYMBHI pour les **aménagements du torrent du Lancey** et qui protégeront plus de 1300 habitants de ce secteur des risques d'inondations torrentielles. Là aussi, nous veillerons à ce que les habitants du secteur soient toujours bien concertés sur toutes les phases du projet.

**Le cimetière communal** sera aussi l'un des grands chantiers de 2025 avec l'aménagement des allées et du jardin du souvenir.

**La transition écologique reste au cœur de nos préoccupations** et nous poursuivons la végétalisation de nos espaces publics, la modernisation de l'éclairage public en LED. Côté Mairie, des travaux sur le chauffage et le rafraîchissement permettront de mieux maîtriser les dépenses énergétiques du bâtiment.

Pour **le complexe sportif René-Bœuf**, véritable marqueur de la ville, nous continuerons à travailler en dialogue avec les clubs sportifs pour qu'une programmation des travaux de rénovation puisse être décidée en fonction des possibilités financières.

Tous ces projets exigent des investissements financiers importants mais nous maintenons le cap fixé. Cette année encore, nous avons choisi de ne pas augmenter les taux d'imposition, tout en maîtrisant nos dépenses et notre endettement.

## ACTUALITÉS 4-8

**Seniors** : colis de Noël / Conférence Équilibre

**Solidarité** : banque alimentaire

**Le Chiffre** : aide au chauffage

**Cérémonie de vœux**

**Centenaire** : l'hydroélectricité à l'honneur

**Mobilité** : RD10A à ouvert

**Énergie** : nouvelle borne de chargement

**Sécurité** : Plan de Viabilité Hivernale

**Nuisibles** : les chenilles processionnaires

**Bienvenue à** : ALT secrétariat

**Divers** : bus neige / Service des eaux

**Inter'Co**

Abandon des déchets sauvages

## GRAND FORMAT 9-11

**Cadre de vie**

**3 chantiers structurants à Villard-Bonnot**

## V-B et VOUS 12-14

**Cimetière** : reprises de sépultures

**Petite enfance** : les assistantes maternelles

**Villardienne** : Régina Mahi aux JO

## CULTURE & LOISIRS 15-16

**Maison Bergès** : maquette du Grésivaudan

**À vos agendas**

Maison Bergès - Espace Aragon - Municipalité

## LIBRE EXPRESSION 17

## EN PRATIQUE 18

Je vous invite à parcourir ce numéro du VB-Infos, reflet de l'énergie et de la vitalité de Villard-Bonnot.

**Très belle année 2025 à toutes et à tous ! ●**

*Fidèlement*

**Patrick Beau**

Maire de Villard-Bonnot



[ Seniors ]

## Le CHIFFRE



### 11 demandes d'aide au chauffage pour 2024

Le CCAS de Villard-Bonnot propose une aide au chauffage, pour les habitants âgés de 70 ans et plus.

**Il s'agit d'une aide financière pour permettre aux foyers les plus modestes de régler leurs factures d'énergie.**

Elle est accessible si vos revenus mensuels ne dépassent pas les seuils de 1160 €/mois (personne seule) ou de 1690 €/mois (couple).

**Les demandes sont possibles jusqu'au 11 mars 2025.** Si vous êtes concernés, faites votre demande auprès du CCAS de Villard-Bonnot sans attendre.



## Intergénérationnel

### Colis de Noël 2024

#### des saveurs et de belles émotions

Comme chaque année, la commune a renouvelé avec enthousiasme une tradition précieuse : offrir un colis gourmand à ses aînés. Ce geste vise à insuffler un peu de chaleur à l'occasion des fêtes de fin d'année, notamment pour ceux qui sont parfois confrontés à l'isolement.

À l'intérieur de la valisette, les seniors ont découvert des produits gourmands et festifs. Distribués le samedi 7 décembre par les élus et membres du CCAS, ces coffrets symbolisent l'attention que la commune porte à ses habitants. Plus qu'une simple tradition, le colis de Noël traduit une volonté de faire sentir à chacun qu'il a une place précieuse au sein de la Collectivité.

**Le petit plus ?** L'attention particulière que leur réservent depuis 4 ans les écoliers de Villard-Bonnot : une carte de vœux, réalisée avec beaucoup de créativité et de bienveillance. De quoi renforcer le lien entre plusieurs générations de Villardien(ne)s ! Mais nos seniors leur ont réservé une jolie surprise : plusieurs d'entre eux ont répondu avec des cartes et petits cadeaux, touchés par leurs messages. ●



## Franc succès pour la Conférence Équilibre

En partenariat avec la CPTS Grésivaudan (Communauté professionnelle territoriale de santé), le CCAS a organisé un temps d'échanges sur la perte d'équilibre, le 16 janvier dernier.

La "Conférence équilibre" a réuni 51 personnes, dont 38 Villardiens. L'objectif ? S'engager auprès des aînés, et œuvrer pour leur bien-être en les sensibilisant aux

risques de chutes, un enjeu majeur pour le maintien de l'autonomie. Animée par un kinésithérapeute de la CPTS Grésivaudan, cette rencontre a abordé les causes courantes des chutes, comme l'aménagement du domicile ou les problèmes d'équilibre, et présenté des solutions pratiques.

Les participants ont pu poser leurs questions et bénéficier de démonstrations et de conseils. Un moment enrichissant qui a permis à ceux qui le souhaitent de poursuivre prochainement sur un cycle de 8 ateliers gratuits. La Conférence Équilibre sera sûrement proposée de nouveaux aux habitants. ●



[ Solidarité ]

## Une initiative généreuse

### à destination de la Banque Alimentaire

Quelques semaines avant Noël, la banque Alimentaire de la Commune a reçu la visite d'un petit Lutin, au grand cœur.

Âgé de 8 ans, cet enfant a spontanément organisé une collecte de produits alimentaires et d'hygiène,

en mobilisant son entourage. Grâce à son initiative discrète et généreuse, plusieurs familles en difficulté ont bénéficié d'un soutien précieux. Cet élan solidaire, initié dans l'ombre, rappelle que chaque action, même modeste, peut avoir un impact considérable. La commune salue ce bel exemple d'humanité. ●



[ Cérémonie de vœux ]

**C'est sous l'arche de bois du gymnase Jean-Jaurès que Patrick Beau et le Conseil Municipal ont souhaité le 13 janvier dernier leurs vœux aux habitants.**

## Renforcer les liens et rester optimiste !

La cérémonie des vœux est une tradition qui permet aux élus de présenter leurs projets pour la nouvelle année tout en faisant une brève rétrospective des événements majeurs de l'année écoulée. C'est aussi une belle occasion pour remercier les

citoyens, les associations et les acteurs locaux pour leur engagement et leurs contributions. En réunissant cette joyeuse assemblée, ces vœux favorisent le dialogue et renforcent les liens de proximité. Une belle façon de commencer l'année ensemble ! ●



## à NOTER

Quelques annonces à retenir.

- Pas d'augmentation des taux d'imposition en 2025.
- Projet d'implantation d'un pôle santé en lieu et place de l'ancienne poste de Brignoud.
- Poursuite du déploiement de la vidéoprotection.
- Réaménagement de la place de l'Église et du cimetière.

## En 2025, l'hydroélectricité sera à l'honneur à Villard-Bonnot

Le saviez-vous ? Produire de l'électricité à partir de l'eau est une invention... Grenobloise ! On appelle cela l'hydroélectricité. À Villard-Bonnot, ce procédé est indéniablement lié à deux noms : **Aristide Bergès et Alfred Fredet**

Également appelé Houille Blanche, c'est d'ailleurs Aristide Bergès qui popularise cette expression, à l'occasion de l'exposition internationale de 1925. Basé à Villard-Bonnot, il développe cette technologie afin de produire et d'alimenter en électricité son usine... les papeteries Bergès. Rien d'étonnant donc à ce que des décennies plus tard, le Département de l'Isère ouvre le Musée de la Houille Blanche - Maison Bergès, dans l'ancienne demeure de l'industriel Villardien.

Cette année, plusieurs animations s'inspireront de cette thématique pour célébrer le centenaire, dans la commune.

Ainsi, **des ateliers ont été organisés** par GEG avec les écoliers à l'occasion de la Fête de la Science. Les trophées ont d'ailleurs été décernés à l'occasion d'une soirée de remise des prix le 10 décembre dernier. D'autre part, **une fresque dédiée au cycle de l'eau** a été créée par le graphiste « Le Brillant Renard » et installée dans la cour de l'école Libération, à l'occasion

de sa rénovation. La Collectivité proposera des visites pour faire découvrir ce support pédagogique aux habitants intéressés, les 8 et 15 mars prochains.



Enfin, **le Carnaval de Villard-Bonnot** (le 22 mars) fera lui aussi la part belle à la Houille Blanche. Les enfants du Conseil Municipal Jeunes, accompagnés de Damien Truchassoud, sont déjà à pied d'œuvre pour réaliser un char exceptionnel. ●



© Le Brillant-Renard

## [ Mobilité ]

## La RD 10A a ouvert en décembre

Le passage à niveau n°27 a été fermé définitivement au trafic routier le 31 janvier.

Le 19 décembre 2024, malgré la pluie, Bernard Perazio (vice-président (Isère) en charge des mobilités et de la construction publique) a inauguré la nouvelle portion de la RD10A qui permet désormais de franchir le passage à niveau n° 27 (Brignoud) en sécurité via un pont-route.



Il était accompagné par les vice-présidents du Département Christophe Suszylo (tourisme et l'attractivité) et Martine Kohly (enfance, famille, jeunesse et sports), le conseiller départemental Philippe Baudain et Patrick Beau, maire de Villard-Bonnot assisté d'élus locaux.

Jusqu'ici, les usagers devaient emprunter ce passage pour traverser la voie ferrée reliant Grenoble à Montmélian. Or, cette intersection est particulièrement dangereuse, dû à un trafic routier et ferroviaire très élevé. L'ouverture de ce pont-route marque également la mise en service complète de l'avenue Robert-Huant. La Collectivité organisera au printemps son inauguration. ●

## [ Energie ]

### Une nouvelle borne de chargement !

La Collectivité fait un pas de plus vers la mobilité durable en proposant une nouvelle borne de recharge pour véhicules électriques. Située

sur le parking des papeteries de Lancey, cette station est déployée par TE38 et le réseau « eborn ». C'est la deuxième à Villard-Bonnot, la première étant installée sur le parking de l'Espace Aragon. Cette action renforce ainsi l'engagement de la Commune dans la transition énergétique.

La borne est accessible 24 h/24 et 7J/7 pour l'ensemble des usagers. Elle permet une recharge accélérée avec une puissance allant jusqu'à 22 ou 24 kW. Soit une recharge de 100 km en moins d'une heure, sur les véhicules acceptant cette puissance. Deux véhicules peuvent être rechargés en simultané. Le paiement quant à lui est réalisable avec un badge, une carte bancaire ou via un smartphone. Des abonnements sont également possibles.

### Le vélo électrique ?

**Venez l'essayer pour vous en faire une idée !**

Régulièrement, Villard-Bonnot et le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise proposent des "matinées découvertes autour du vélo à assistance électrique".

Au programme, présentation de l'offre du SMMAG (30 jours d'essai gratuit), de ses conditions, découverte des vélos de prêt, de leur entretien, rappel des consignes de sécurité et bien sûr les premiers coups de pédales, sur l'asphalte du parking du lycée Marie-Reynoard. Envie d'essayer ? Rendez-vous le vendredi 13 juin 2025, à 17 h 30. ●

© services.techniques@villard-bonnot.fr



## [ Sécurité ]

### Plan de Viabilité Hivernal

#### Les services municipaux et... vous !

De novembre à avril, le plan hiver est déclenché en fonction du risque potentiel que prend l'utilisateur en cas de chute de neige ou de verglas. Une équipe voirie prend en charge le déneigement des voies communales à l'aide d'un véhicule poids lourd. En cas de chute de neige importante, une astreinte peut être déclenchée, à partir de 4 h du matin et jusqu'à 22 h.

Propriétaires, locataires ou commerçants, vous êtes tenus de dégager la portion de cheminement (c'est-à-dire de votre limite de propriété jusqu'au bord de la chaussée) située tout au long de votre logement ou magasin et d'ôter les bourrelets de neige formés par le passage des engins de déneigement. La responsabilité de chacun peut donc être engagée en cas de chute ou d'accident. ●



[ Nuisibles ]

## C'est la petite bête qui monte, qui monte... dans un piège !

Régulièrement, la Commune vous incite à la plus grande prudence face aux chenilles processionnaires. Pour en venir à bout, la mise en place de pièges commence... en hiver !

Le piégeage des chenilles processionnaires du pin permet d'intercepter les individus lors de leur descente des arbres. Ce dispositif limite ainsi le risque d'exposition accidentelle aux poils urticants et répond efficacement au besoin de protection pour la santé humaine.

Les processions de ces chenilles débutent généralement dès la fin d'hiver, il est donc important d'anticiper l'installation de vos pièges « à collier » autour des troncs de chaque pin colonisé. Vous pouvez également signaler les nids auprès de FREDON Auvergne-Rhône-Alpes via le QRcode joint. ●



Luttons ensemble  
Signalez les nids




### Destination neige avec les bus SMMAG

Grâce au dispositif « Destinations Neige » mis en place par le SMMAG, du 21 décembre 2024 au 6 avril 2025, partez en toute sérénité vers les sommets, avec les services adaptés, flexibles et sécurisés de M réso

5 stations sont desservies : **Chamrousse** (ligne N93), **Les 7 Laux - Prapoutel** (ligne N94, N95 et N96), **Les 7 Laux - Le Pleyret** (ligne N98), **Le Collet** (ligne N97) et **Le Col de Porte** (ligne N62). Retrouvez plus d'informations sur internet. ●

[reso-m.fr/803-destinations-neige.htm](https://reso-m.fr/803-destinations-neige.htm)



**Le GRÉSIVAUDAN**  
communauté de communes

### Service des Eaux Un numéro spécial pour les urgences assainissement

Aviez-vous remarqué dans votre boîte aux lettres ce flyer ? Le service des Eaux de La communauté de communes confie, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, **les urgences techniques liées à l'assainissement à Veolia**. Ainsi, une ligne directe a été ouverte :

**04 76 61 39 34**

Pour les autres démarches (administratives/urgences techniques d'eau potable/administratives assainissement), le service des eaux du Grésivaudan reste votre interlocuteur. ●

☎ 04 76 99 70 00.

infoenBREF

## Bienvenue à ALT Secrétariat

Régulièrement, le VB•Infos présente les nouvelles entreprises et commerces qui viennent de s'installer sur la Commune.

Cette fois-ci, il s'agit d'ALT Secrétariat, fondée en janvier 2024 par Audrey Le Triant. Celle qui fut assistante administrative, assistante RH et référente santé & sécurité au travail puis assistante de direction, a décidé de s'installer comme indépendante – à Villard-Bonnot - afin de mettre à profit son expérience.

Comme l'explique Audrey : « Je souhaite accompagner et proposer mes services aux professionnels de petites structures et aux associations, qui n'ont pas les moyens financiers et organisationnels pour recruter ou qui souhaitent simplement faire face à un pic d'activité ou pallier l'absence d'un collaborateur au pied levé. » Ainsi, la jeune femme propose la gestion des ressources humaines, administrative et commerciale à ses clients. ●



**ALT Secrétariat**

📍 6, rue Alain-Mimoun, Villard-Bonnot

☎ 06 89 77 88 39

@ letirantaudrey@gmail.com

🌐 letirantaudrey.wixsite.com/alt-secretariat

🕒 du lundi au vendredi de 8 h à 18 h

[ Civisme ]



## Abandons de déchets sauvages Villardiens spécialistes de cette incivilité!

Il y a des records dont on peut être fiers... d'autres non. Malheureusement pour la Collectivité, il semblerait que – tout comme à Froges – les dépôts sauvages soient monnaie courante sur notre territoire. Même s'il y a fort à parier que ce soit ici une minorité (Villard-Bonnot compte 7 445 âmes) qui se comporte ainsi, le constat est sans appel : les déchets sauvages sont en augmentation dans les deux communes. C'est pourquoi, le Grésivaudan lance une campagne pour lutter contre ce comportement.

### Des objectifs multiples

Cette campagne volontairement positive et familière, vise plusieurs objectifs afin que chacun se sente concerné par les messages délivrés.

- Faire réfléchir les auteurs de dépôts sauvages aux répercussions de leur geste pour tout le quartier (image dégradée),
- Encourager les bonnes pratiques : en réinformant sur les solutions alternatives (réparer/donner) ou le cas échéant jeter (en déchetterie).

Cette campagne de sensibilisation s'est déclinée en 4 visuels différents du 13 au 26 janvier 2025 sur le réseau abribus des communes de Froges et Villard-Bonnot. Un document sur les solutions alternatives

aux dépôts sauvages a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres sur la même période avec des relais sur les supports communaux.

Un agent d'entretien des points de proximité, travaillant au service gestion des déchets de la communauté de communes Le Grésivaudan, a prêté son visage pour cette campagne, incarnant ainsi le travail de ces agents sur le territoire.

### Actions sur le terrain

En concertation avec les services techniques et les élus des communes concernées, les dépôts sauvages à proximité des points de collecte feront désormais l'objet d'un signalement auprès de la police municipale. L'équipe chargée de la collecte mettra en place une signalétique spécifique pour marquer l'attention du voisinage sur cette mauvaise pratique. ●





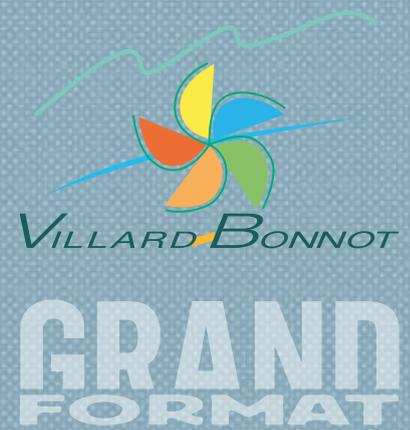
Cadre de vie

# 3 chantiers structurants en 2025

**1** → Aménagements  
Dans le secteur de l'église

**2** → Mobilité  
Parking  
de l'Espace Aragon

**3** → Sécurité  
Passerelle piétonne  
à la gare de Lancey



## Secteur de l'Église

Depuis 2022, la Collectivité travaille sur un projet ambitieux : celui du réaménagement de la place de l'église. Il s'inscrit pleinement dans le cadre des préconisations établies par le Label Villes et Villages fleuries, duquel la Commune a obtenu en 2023, une première distinction.

Bien que l'on parle de la place de l'église, ce chantier s'étend bien au-delà puisqu'il débute le long du cimetière de la Commune et prend fin devant de l'école maternelle Pasteur.

Trois zones seront donc aménagées. L'objectif est d'embellir le secteur, tout en réalisant des aménagements visant à renforcer la qualité de vie des habitants et leur sécurité, dans un esprit de concertation et de progrès.

Lors du Conseil Municipal du 13 décembre 2024, le projet et ses évolutions ont été présentés et validés par les élus. Ils avaient au préalable fait l'objet d'études et de concertations. ●

**FOCUS** →

# 3 chantiers structurants en 2025

## i → Aménagements

### Place de l'Église

La place de l'Église va être entièrement redessinée. L'objectif étant ici de créer un espace de qualité autour de l'édifice et des monuments aux morts ; un espace propice à la sérénité. **Un parc végétalisé sera créé devant l'église**, participant ainsi au retour qualitatif du végétal au cœur de Villard-Bonnot. Le monument de la guerre de 1939-1945, actuellement implanté au début de la rue Pasteur, sera déplacé dans cette nouvelle aire, qui mêlera végétation, chemin piéton et lieu de détente où il sera désormais agréable de faire une halte. **Un arbre de la paix traduira les espoirs de tous dans ce domaine.** La circulation routière sur la rue des adieux s'effectuera à double sens le long de la gendarmerie. La route départementale sera aménagée pour renforcer la sécurité des usagers qui la traversent, réduire son impact visuel et permettre une continuité entre la zone de l'église et la zone de l'école maternelle Pasteur. À l'occasion de ces travaux, la conduite d'eau existante sous la route départementale sera remplacée par la commune pour le compte du service des eaux de la communauté de communes sur plus de 150 ml. Deux quais bus seront aussi mieux disposés avec rappel de feu et rendus accessibles aux personnes handicapées pour le compte du SMMAG. ●



### En amont de l'église : la rue des Adieux

Il s'agit de la première zone. Le long de la rue des Adieux, **un cheminement piéton sera créé, séparé de la route par une bande végétale.** Il permettra notamment de relier l'entrée principale du cimetière à l'église. Ce dernier fera lui aussi l'objet d'un réaménagement en 2025 (qui vous sera présenté dans le prochain VB•Infos). Le parking situé face au cimetière sera, quant à lui, aménagé. De nouvelles toilettes publiques – aux normes PMR – ont déjà été installées, en 2022. Grâce aux aménagements imaginés, la Collectivité souhaite structurer, renforcer et végétaliser les zones de stationnement, tout en mettant en valeur l'entrée du cimetière. Les points d'apport volontaire (PAV) nécessaires à la collecte des déchets seront semi-enterrés. ●

### Du côté de la rue Pasteur

En redessinant le tracé de la rue Pasteur, la Municipalité souhaite **améliorer le cadre de vie et la sécurité de tous, et notamment des enfants.** L'éloignement de la route des abords de l'école maternelle et son aménagement en zone de rencontre limitée à 20 km/h apporteront plus de sécurité pour les familles et les usagers, et permettront de créer un espace de jeu en lien direct avec l'esplanade de l'école. Des places de stationnement seront végétalisées et les PAV seront également semi-enterrés. ●



### Quel calendrier pour ces travaux ?

Afin de mener à bien ces travaux complexes et soumis à de fortes contraintes notamment de circulation routière et de stationnement, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à engager la consultation des entreprises, lors de la séance du 13 décembre 2024. **Le chantier devrait commencer au printemps.** À l'issue de ces travaux (fin prévue début 2026), l'ensemble du secteur aura ainsi gagné en sérénité, en sécurité et le cadre de vie de tous aura été fortement amélioré. Et qui sait, peut-être participera-t-il à l'obtention de la 2<sup>ème</sup> fleur au label "Villes et Villages fleuries" pour la Commune ? ●

Suivez l'évolution des travaux sur le site de la commune et le VB•Infos magazine.





## 2 → Mobilité

### Le parking de l'Espace Aragon bientôt désimperméabilisé

Dans la suite de la construction des bâtiments SDH (résidences Kalysto), le grand parking communal de l'Espace Aragon fait l'objet de travaux d'aménagement.

Une première phase a été réalisée en novembre. La seconde a débuté fin janvier 2025, rendant - temporairement - le stationnement difficile. À terme, les places de parking seront perméables, et ainsi, plus conforme aux objectifs environnementaux que s'est fixés la Commune.

#### Le récap'

Du 18 au 29 novembre 2024, les travaux ont été réalisés sur le premier parking, situé en face de l'aire de jeux (photo 1). Cette première phase durant laquelle la totalité de l'espace de stationnement a été revue. L'enrobé a laissé place à des « pavés végétalisés ». À noter que deux places ont été « récupérées » par le déplacement des stationnements vélos, qui se trouvent désormais près du parvis de l'Espace Aragon (photo 2), en face de l'Espace Simone-Veil. La zone étant piétonne, cela offre davantage de sécurité aux cyclistes.

#### Stationnement compliqué dès fin janvier

Les travaux d'aménagements du grand parking (photo 3) constituent la deuxième phase du projet. Commencés le 27 janvier, ils devraient prendre fin le 14 mars 2025. Cinquante places de stationnement sont inaccessibles durant cette période. Garer son véhicule est par conséquent difficile. Pour les visiteurs de l'Espace Aragon, il est donc conseillé d'utiliser le parking près de la route et ceux situés derrière la Mairie. Une signalétique est mise en place pour accompagner au mieux les usagers.

Ces travaux permettront de poursuivre la désimperméabilisation sur le parking principal, préférant des emplacements végétalisés, dans lesquels l'eau pourra s'infiltrer lors des intempéries. Les différents parkings seront aménagés pour obtenir un ensemble homogène, s'intégrant harmonieusement dans le paysage. Ainsi, riverains et usagers bénéficieront de cheminements piétons sécurisés et d'espaces pensés pour le tri et le compostage.

#### La bonne nouvelle ?

Au final, le parking de l'Espace Aragon s'en trouvera agrandi de 13 nouvelles places de stationnement pour le confort des usagers. 🟡



## 3 → Sécurité

### La passerelle piétonne en gare de Lancey verra le jour cette année

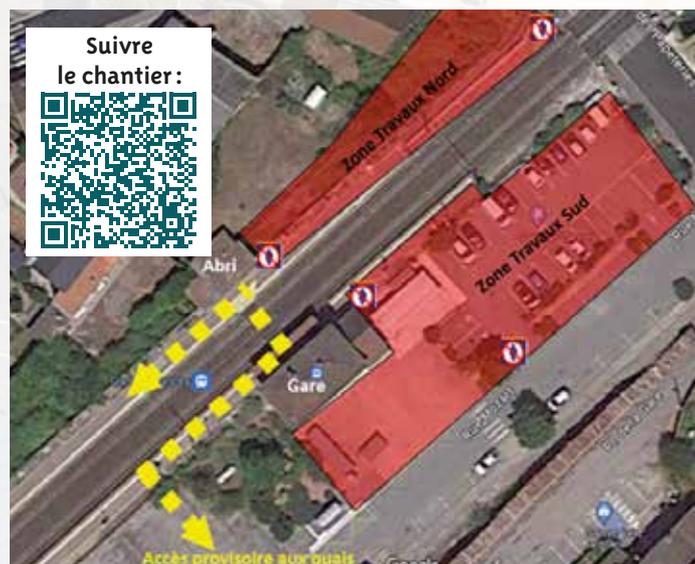


La SNCF construit une passerelle au-dessus des voies ferroviaires de la gare de Lancey. L'objectif ? Garantir la sécurité des usagers des piétons et des vélos, mais également de pérenniser l'activité de la gare de Lancey.

Les travaux ont commencé en novembre 2024. Financés entièrement par SNCF Gares & Connexions, ils s'inscrivent dans le cadre du programme de sécurisation des traversées des voies ferrées en gare. Le chantier devrait durer un an. Après avoir réalisé les travaux préparatoires, les équipes travaillent à la suppression de la traversée de voie piétonne existante et à créer une passerelle pourvue de deux ascenseurs. (Janvier à décembre).

#### Avis aux usagers

Le parking de la gare est fermé. Un parking provisoire de substitution a été mis en place avenue des papeteries, à environ 5 minutes à pied de la gare. Les places PMR seront désormais situées à gauche du bâtiment voyageurs. Les consignes à vélos ont été déplacées à proximité de l'accès provisoire au quai (cf. plan). 🟡



# CIMETIÈRE

## Procédures de reprise des sépultures

Sépulture échue? C'est le moment de penser au renouvellement! Le service de l'Etat-Civil travaille à une importante campagne de recherche des ayants droit de sépultures échues. Une occasion de faire le point sur cette démarche et d'expliquer qui est concerné.

Pour rappel, lorsque les concessions arrivent à échéance, le concessionnaire a 2 ans pour demander le renouvellement de celle-ci et se faire connaître auprès du service de l'État Civil.



Le cimetière est un lieu communal, dont la gestion incombe au service de l'État Civil, et l'entretien aux services techniques. Pour la partie administrative, les agents de l'État Civil sont chargés régulièrement de faire un état des lieux des sépultures échues. Il s'agit des emplacements dont la durée est arrivée au terme de ce qui a été accordé.

Si les familles sont nombreuses à visiter les sépultures de leurs proches disparus, il est important de rappeler que les tombes doivent être entretenues. En effet, il ne suffit pas d'honorer vos proches en fleurissant la sépulture. Il faut aussi maintenir un entretien régulier afin d'éviter que n'apparaissent des désordres qui pourraient mettre en danger les autres administrés, comme par exemple, un effondrement des matériaux et des objets.

Sur place, une signalétique pour vous sensibiliser Pour faire cet état des lieux, le service doit donc déterminer quelles sont les tombes « abandonnées ». En plus des recherches menées en mairie, il intervient directement dans le cimetière. Des affiches sont

apposées sur les sépultures (avec ou sans titre de concession) concernées, pour sensibiliser les ayants droit de la situation dans laquelle ils se trouvent. Ainsi, ils lisent le message suivant: « **Concession échue pour renouvellement ou abandon : prière de s'adresser en Mairie** ».

### Qui est concerné par la procédure de reprise des tombes ?

La Municipalité a mis en place deux procédures :

- la première doit permettre aux sépultures dont les droits concédés échus d'être renouvelées ;
- la seconde permettra aux sépultures qui n'ont pas de titre de concession connue et pour lesquelles la durée de validité est inconnue, d'être renouvelée dans le cadre d'un nouveau titre de concession.

Vous êtes donc concernés si vos sépultures (échues) sont à renouveler avec titre de concession ou bien si elles n'ont pas de titre de concession, ou encore si vous voyez une affichette sur la tombe que vous visitez. Contactez alors sans attendre le service de l'Etat-Civil. ●

**BON**  
**réflexe**

Contactez le service de l'Etat-Civil  
**Avant le 25 avril 2025**

☎ 04 76 45 79 45

✉ [etat-civil@villard-bonnot.fr](mailto:etat-civil@villard-bonnot.fr)

# Accueil individuel découverte d'un métier : Assistante maternelle

[ Petite enfance ]

Cet article a été réalisé avec l'aide de l'équipe du Relais Petite Enfance (RPE) et 11 assistantes maternelles villardiennes qu'elle a sollicitées.



Dans le précédent numéro du VB•Infos nous faisons un état des lieux des services et modes de garde, liés à la petite enfance. Cette fois-ci, l'attention se porte sur l'accueil individuel pour votre tout-petit, assuré par les assistantes maternelles.



## Assistante maternelle : professionnelle de la petite enfance

On les appelle « nounou », « nanny » ou « nourrice »... Derrière ses différentes appellations, se trouve un métier : celui d'assistante maternelle. Véritables professionnelles de la petite enfance, elles accueillent les enfants à leur domicile, en veillant à leur sécurité, leur bien-être et leur développement. Celles sollicitées pour réaliser cet article sont unanimes : « *Ce métier est souvent une vocation* ». Toutes partagent l'envie d'aider à grandir, à faire s'épanouir les petits qui leur sont confiés : « *Nous les accompagnons vers l'autonomie et des liens forts se créent avec eux* ». Mais également avec les parents. Car c'est aussi une relation de confiance qui s'instaure : parents et professionnels se choisissent pour la co-éducation de l'enfant. Se tisse alors un lien d'attachement important. Les assistantes maternelles offrent donc un accueil personnalisé, plus calme, dans un environnement familial.

Ce que l'on ne distingue pas forcément, c'est que ce métier implique une polyvalence importante. L'assistante maternelle est à la fois éducatrice, cuisinière, artiste, soignante (soins, petits bobos...), assistante administrative, agent d'entretien et de sécurité... le tout en accompagnant au quotidien l'enfant dans ses découvertes, ses apprentissages, en respectant son rythme. Patience, bienveillance, douceur et créativité sont donc de mise ! Pour maintenir leur niveau de professionnalisation elles suivent une formation organisée par la Protection Maternelle et Infantile (PMI Isère) et valide leur agrément (autorisation d'exercer). Ce service

du Département assure leur suivi, tout au long de leur carrière. Les assistantes maternelles bénéficient également des formations organisées par le Relais Petite Enfance. En résumé, avec ces formations, tout le monde est gagnant : l'enfant, pour son développement, l'assistante, pour ses compétences, les parents, pour leur sérénité. Ces temps de perfectionnement, pour n'en citer que quelques-uns, couvrent un large panel : premiers secours, nouvelles connaissances sur le développement de l'enfant, langue des signes, sauveteur secouriste du travail, mieux comprendre les besoins et émotions de l'enfant, ou encore l'éveil de l'enfant...

## Un environnement familial, riche d'expériences et de rencontres pour votre enfant

Lorsqu'on évoque la socialisation de l'enfant, le recours aux assistantes maternelles n'est souvent pas le premier choix des parents. Pourtant, il s'agit d'une idée reçue. Les assistantes maternelles accueillent entre 2 et 5 enfants, de 3 mois à 6 ans en fonction de leur agrément. Les journées sont organisées en fonction du rythme des enfants de différents âges, ce qui permet la socialisation et l'accompagnement personnalisé de chacun. D'autre part, les sorties jouent un rôle important. Les enfants côtoient d'autres personnes d'âges différents à l'occasion des sorties en temps d'éveils au Relais Petite Enfance, à la médiathèque, au CSC de Brignoud, mais aussi lors des promenades à plusieurs ou aux parcs de jeux... et avec les enfants des assistantes maternelles eux-mêmes ! ●

## Ils en parlent

### Parents

« *Merci nounou ! Grâce à toi mes filles peuvent grandir, s'épanouir, développer leur motricité fine, côtoyer d'autres enfants dans un environnement bienveillant !* »

### Nounou

« *Quel plaisir d'être sollicitée par un des premiers enfants que j'ai gardé, pour garder son fils !* »

### Enfants

« *Nounou, t'es la meilleure, je t'aime jusqu'à la dent de Crolles.* »



[ Villardien Villardienne ]

Dans ce nouveau numéro, nous vous proposons de découvrir l'expérience hors du commun de Régina Mahi. Cette Villardienne a en effet œuvré comme bénévole lors des Jeux Olympiques et Paralympique de Paris 2024. Une rencontre inspirante qui nous permet de poser un regard inédit sur l'événement.

**Un grand merci à Régina d'avoir partagé son expérience et ses photos avec nous !**



# Régina Mahi

## Une Villardienne bénévole aux Jeux Olympiques Paris 2024

**Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs ?**

Je m'appelle Régina Mahi et je suis d'origine brésilienne. Je vis à Villard-Bonnot depuis plusieurs décennies. Sportive, j'ai été membre actif du Tennis Club Versoud Villard-Bonnot pendant une trentaine d'années et j'ai travaillé en milieu associatif pendant 15 ans.



**Comment êtes-vous devenue bénévole aux JO de Paris 2024 ?**

Le sport et le bénévolat associatif sont des passions qui m'ont conduit à me candidater, en tant que volontaire, aux Jeux Olympiques et aux Paralympiques, en novembre 2022. À la base, nous étions 300 000 à postuler pour 45 000 places : 30 000 volontaires au JO et 15 000 aux Paralympiques, et j'ai eu la chance d'être sélectionnée pour toute la période des Jeux, à Paris, au Stade Roland Garros, entre juillet et septembre dernier.



**Souhaitez-vous partager avec nous votre meilleur souvenir ? Avez-vous gardé votre « uniforme » ?**

Je garde plein de bons souvenirs d'une expérience humaine, unique et inoubliable, du fair-play et de la solidarité entre volontaires, de l'émotion des supporters lors des matchs, de l'ambiance festive dans les allées du Stade Roland Garros et dans Paris. Parmi mes meilleurs souvenirs, je retiens ma mission du 11 août 2024 où j'ai participé à l'accueil des athlètes et de leurs délégations pour la cérémonie de clôture au Stade de France. Mes meilleurs souvenirs ne sont pas matériels, mais bien sûr, j'ai gardé mon uniforme, mes accréditations (badges), j'ai pris beaucoup de photos et j'ai une grande collection de pin's grâce aux échanges pendant les Jeux.



**Quelles ont été vos missions lors des JO et des Jeux Paralympiques ?**

Mes missions étaient aux services des spectateurs. Je devais alors participer à la régulation des files d'attente aux abords immédiats du site et aux points de contrôle d'accès et communiquer les informations relatives à l'événement et au site et répondre aux questions des spectateurs. De plus, il m'arrivait d'orienter les spectateurs en tribune en fonction de leurs billets et de leur apporter une assistance générale, ou encore d'assister les personnes ayant un besoin d'une aide à l'accessibilité ou en aidant les spectateurs en situation de handicap à rejoindre leur siège.

**Quel message souhaitez-vous partager avec nos lecteurs au sujet de cette incroyable expérience ?**

Au-delà des performances sportives exceptionnelles, 206 nations et plus de 10 500 athlètes étaient réunis pour cet événement hors-norme. Comme de nombreux collègues volontaires, je pense déjà à me porter volontaire pour les Jeux Olympiques 2030. ●



**MAISON BERGÈS**  
VILLARD-BONNOT

## MUSÉE DE LA HOUILLE BLANCHE

# Une précieuse maquette du Grésivaudan restaurée !

La Maison Bergès, musée du Département de l'Isère, a entrepris la restauration complète d'une grande maquette du Grésivaudan, commandée par Aristide Bergès, industriel papetier à Lancey.

Le plan-relief représente la vallée de l'Isère, de Grenoble à Pontcharra, avec de part et d'autre, les massifs de la Chartreuse et de Belledonne. Objet publicitaire pour les papeteries de Lancey depuis l'Exposition universelle de 1889, le plan-relief offre une vue d'ensemble sur les installations hydrauliques et promeut « la Houille blanche », si chère à Aristide Bergès :

« J'expose dans l'emplacement 63, un plan en relief de la vallée de Lancey et une turbine de 2 mètres, sur le plateau il est écrit : exploitation de la houille blanche des glaciers par la création de chutes de 500 à 2000 mètres de hauteur.

1. Une chute de 200 mètres de hauteur est exploitée depuis 1867
  2. Une chute de 500 mètres de hauteur est exploitée depuis 1883 (plus haute chute du monde à ce jour)
  3. Une chute de 1718 mètre est en construction en 1889
- De la Houille blanche, dans tout cela il n'y en a pas : ce n'est évidemment qu'une métaphore. Mais j'ai voulu employer ce mot pour frapper l'imagination et signaler avec vivacité que les glaciers des montagnes peuvent être pour leur région et pour l'État des richesses aussi précieuses que la Houille des profondeurs. »

### Aristide Bergès

#### lors de l'Exposition universelle de 1889

Ce vaste plan-relief a été régulièrement présenté dans les expositions industrielles, jusqu'à la grande « Exposition internationale de la Houille blanche et du Tourisme », en 1925 à Grenoble. Reste encore visible la célèbre tour d'Auguste Perret qui avait été édifée à cette occasion ! La maquette est alors agrandie pour présenter toutes les usines du groupe en Isère (Lancey – Brignoud – Pontcharra) ainsi que le réseau hydroélectrique afférent. Lancey est mise en avant d'un territoire tout entier structuré et exploité par et pour les papeteries Bergès.

Démontée lors de la réhabilitation du musée au début des années 2000, cette pièce maîtresse sommeillait en partie dans les réserves en attente de projet. Seul un tiers du territoire est, pour le moment, présenté aux visiteurs dans la première salle du musée. Entre les mains de Catherine Gamby-Garrigos et de Sabrina Vétillard, restauratrices du patrimoine, les autres éléments sont en train d'être dépoussiérés, consolidés avant d'être réinstallés. ●



© Silence-38\_BB

La Maison Bergès sera heureuse de vous présenter cette belle maquette du Grésivaudan dans son intégralité à partir de juin 2025 à l'occasion du centenaire de l'Exposition internationale de la Houille blanche et du Tourisme ! ●



© Clément Berthet



#### Musée Maison Bergès

44, avenue des Papeteries, Lancey  
38190 Villard-Bonnot

04 38 92 19 60

[musee-houille-blanche@isere.fr](mailto:musee-houille-blanche@isere.fr)

[musees.isere.fr/musee/maison-berges](https://musees.isere.fr/musee/maison-berges)

## A vos Agendas!



**MAISON BERGÈS  
VILLARD-BONNOT**

### Entre art et industrie

À l'image de l'hydroélectricité utilisée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par l'ingénieur Aristide Bergès pour ses papeteries, ce musée est une source inépuisable – et gratuite – d'émerveillement !

La Maison Bergès est installée sur le site de l'ancienne papeterie de Lancey, berceau de la « Houille blanche » (l'hydroélectricité). Dans une demeure éclectique, au style marqué par l'Art nouveau, le musée valorise une histoire technique et artistique qui témoigne des innovations de l'ingénieur et papetier Aristide Bergès (1833-1904).

Fidèle à l'esprit du lieu, la Maison Bergès propose chaque année des expositions temporaires qui explorent une histoire faite de techniques et d'innovation, d'arts et d'architecture, d'eau et de papier. ●

40, avenue des Papeteries Villard-Bonnot  
04 38 92 19 60 - maison-berges@isere.fr - musees.isere.fr  
@MuséeMaisonBergès

[espace]  
**ARAGON**

### "Anadromes"

### Exposition de Gérard Brun

Du 6 mars au 10 avril - Tous les jours de 16h30 à 20h

En utilisant des déchets comme matière positive, Gérard Brun souhaite leur donner une nouvelle valeur, une nouvelle existence. ●

Vernissage jeudi 6 mars à 18h30



04 76 71 22 51 - www.espace-aragon.fr - Espace Aragon

## Dans votre commune



### Conseils municipaux

Mardis 28 janvier / 25 février / 20 mai

A 18h30, salle du conseil, 1<sup>er</sup> étage de la Mairie

### Semaine de la Petite Enfance

Du 15 au 21 mars au Centre socioculturel de Brignoud

Ateliers, conférences et animations pour apprendre et s'amuser !

Détails : <https://www.centre-socio-culturel-de-brignoud.com/>

### Foire de printemps

Dimanche 13 avril

Programme mi-mars...

### Collecte de sang

Jeu 13 mars - 8h30 à 12h et 16h à 19h30

Gymnase Jean-Jaurès

Rendez-vous : <https://dondesang.efs.sante.fr>



### Carnaval de la Récup'

Mercredi 5 mars / 11h30 à 16h30 parking du lycée Marie-Reynoard

Organisé par la CC Le Grésivaudan et Villard-Bonnot  
Défilé, jeux et ateliers, spectacles, stands de maquillages et déguisements ; Goûter "0 déchet" offert aux enfants.

### Carnaval

Samedi 22 mars

Rendez-vous à 14 h place du 24 Août à Brignoud  
Arrivée prévue à 15 h 30 au Stade René-Bœuf

### Découvrir le métier d'assistante maternelle

De janvier à mars

Médiathèque de Lancey

### Cycle de l'eau, fresque pédagogique

Ecole libération portes ouvertes les samedis 8 et 15 mars

Les détails seront communiqués sur le site internet de la commune.

### Printemps des Arts

Du 12 au 29 avril - Espace Aragon - Vernissage mercredi 16 avril.



Retrouvez les programmations



ARAGON

Maison Bergès



Les informations annoncées ci-dessus peuvent être modifiées après impression du magazine.

Aussi, n'hésitez pas à consulter l'application mobile « Villard-Bonnot », le site internet [www.villard-bonnot.fr](http://www.villard-bonnot.fr), les panneaux lumineux de la ville ou encore contacter la Mairie par téléphone au 04 76 45 79 45



L'équipe  
« Ma voix, ma ville »



L'équipe  
« De l'ambition  
pour Villard-Bonnot »



L'équipe Ma Voix Ma Ville vous souhaite une très belle année 2025. Qu'elle vous apporte paix intérieure, prospérité et la santé qui est notre capital essentiel.

Pour vivre, une ville a besoin d'acteurs économiques, entreprises et artisans qui interviennent pour répondre à nos besoins. Il nous faudra donc rendre notre commune encore plus attractive pour recréer un tissu économique et non plus être une des « ville dortoir » du Grésivaudan.

Elle a également besoin de solidarité, et nous voulons ici remercier particulièrement les associations qui œuvrent avec les moyens qui sont les leurs. En effet, grâce à tous ses bénévoles, le tissu associatif contribue au dynamisme de Villard-Bonnot. C'est une somme de dévouements, d'énergie et de temps consacrée aux autres qui sert également l'intérêt général. Chaque journée passée depuis la dernière élection municipale, nous avons pu toucher du doigt combien, dans notre rôle d'élus, il fallait être disponibles et capables de porter votre voix dans les instances. (Commissions, conseils municipaux et communautaires). C'est ainsi que nous concevons notre rôle, une présence de tous les instants au service de tous les Villardiens tant au niveau local qu'intercommunal.

En 2025, nous continuerons de préparer l'avenir en agissant autrement. De la cohésion d'une équipe naît la force nécessaire à son action. Cet état d'esprit et de solidarité a, tout au long de ce mandat, guidé le groupe minoritaire Ma Voix Ma Ville. ●

[mavoixmaville@gmail.com](mailto:mavoixmaville@gmail.com) - Facebook : [@mavoixmaville](https://www.facebook.com/mavoixmaville)

Chères Villardiennes, chers Villardiens,  
Toute l'équipe « De l'Ambition pour Villard-Bonnot » vous adresse ses meilleurs vœux !

Nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2025, pleine de santé, de bonheur, et de moments partagés avec vos proches, voisins et amis.

Dans ce journal, conçu pour être utile et au service de tous, découvrez les nombreuses actions concrètes menées par votre équipe municipale.

La traditionnelle cérémonie des vœux a été également une belle occasion d'échanger ensemble avec les membres de l'équipe. Au quotidien, ils agissent avec dévouement, sans polémique, pour améliorer le cadre de vie de notre commune et renforcer le bien vivre ensemble.

Fidèles à notre engagement, guidés par l'intérêt général et toujours dans la concertation, nous mettons en œuvre des projets au bénéfice exclusif des habitants et de l'environnement de Villard-Bonnot.

En 2025, nous continuerons à façonner ensemble l'avenir de notre ville en plaçant l'éducation, la solidarité et le vivre-ensemble au cœur de nos priorités. L'année 2025 marque également un moment historique pour notre commune : le centenaire de l'exposition de la Houille Blanche. À cette occasion, nous rendrons hommage à Aristide Bergès et Alfred Fredet, symboles de la puissance hydraulique qui fait la fierté de Villard-Bonnot.

Une année pleine d'énergie s'annonce !

Si vous souhaitez participer à la vie municipale ou mieux comprendre nos actions, n'hésitez pas à contacter vos élu(e)s de quartier. Ils sont toujours à votre écoute pour répondre à vos questions, qu'il s'agisse des projets, des séances du Conseil Municipal ou des outils numériques de la commune (site internet, application mobile, page Facebook).

En vous remerciant pour votre confiance,

Fidèlement, votre équipe « De l'Ambition pour Villard-Bonnot ». ●

[patrickbeau.vb2020@orange.fr](mailto:patrickbeau.vb2020@orange.fr) - [www.ambition-villard-bonnot-2020.fr](http://www.ambition-villard-bonnot-2020.fr)



## Vos élus

### Le Maire

**Patrick BEAU**, Maire de Villard-Bonnot

### Les adjoints

**Saliha ARRADA**, 1<sup>ère</sup> adjointe chargée du pôle solidarité, de la cohésion sociale, du handicap, de la jeunesse et du lien intergénérationnel

**Frédéric CEVA**, 2<sup>ème</sup> adjoint chargé de l'urbanisme, de l'aménagement de la ville et des risques majeurs

**Patricia BAGA**, 3<sup>ème</sup> adjointe chargée des finances, du commerce local et des associations

**Hervé LENOIRE**, 4<sup>ème</sup> adjoint chargé des travaux, des infrastructures, du cadre de vie et du développement durable

**Clara MONTEIL**, 5<sup>ème</sup> adjointe chargée du logement, de la relation aux seniors, au jumelage et de la promotion de la ville

**Cyrille TINTILLIER**, 6<sup>ème</sup> adjoint chargé de la tranquillité publique, de la vie de quartier et du parrainage avec le 7<sup>ème</sup> BCA

**Myriam SIMONAZZI**, 7<sup>ème</sup> adjointe chargée de l'éducation et de l'enfance

**Arnaud BERNARD**, 8<sup>ème</sup> adjoint chargé de la citoyenneté, du développement économique, du patrimoine culturel et historique

### Les Conseillers délégués

**Pascal VALVERDE**, conseiller délégué aux questions relatives à l'emploi, à l'insertion, à la démocratie participative et référent sport

**Sabine LARRIU**, conseillère délégué aux questions relatives à l'animation et à l'événementiel

### Les Conseillers de la majorité

Par ordre du tableau du Conseil municipal

**Bernard BARACCO**, **Florence CLOITRE**,

**Bruno VILOTITCH**, **Brigitte BALBO**,

**Bernadette SORACE**, **Bruno GONINET**,

**Pascale LANGUILLE**, **Hervé DUBOUCHAUD**,

**Joëlle CACCIATORE**, **Julien CALLOUX**,

**Jérôme BIGLIA**, **Yves BRONNIMANN**

### Les Conseillers de la minorité

« Ma voix, ma ville, Villard-Bonnot »

Par ordre du tableau du Conseil municipal

**Jean-Pierre MIOZZO**, **Denise DEDEBAT**,

**Soraya BOUMECHACHE**, **Yann OROY**,

**Jean-Claude TORRECILLAS**, **Bibiane YEKPÉ**

Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secrétariat Général

☎ 04 76 45 79 45

✉ [secretariat@villard-bonnot.fr](mailto:secretariat@villard-bonnot.fr)



## Mairie

20, boulevard Jules-Ferry  
38190 Villard-Bonnot CDIS  
[www.villard-bonnot.fr](http://www.villard-bonnot.fr)

### Services administratifs

Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30)  
04 76 45 79 45 - 04 76 71 66 42  
[bienvenue@villard-bonnot.fr](mailto:bienvenue@villard-bonnot.fr)

### Etat Civil - Affaires Générales

Le samedi de 9h à 12h

### Services techniques

Du lundi au jeudi de 13h30 à 17h  
Le vendredi de 13h30 à 16h30  
04 76 45 79 36  
[services.techniques@villard-bonnot.fr](mailto:services.techniques@villard-bonnot.fr)

## Permanences des services

Sur rendez-vous uniquement

### Logement à Villard-Bonnot

Lundi et vendredi de 13h30 à 16h30

### Scolaire

**Accueil téléphonique**  
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
**Accueil physique** : du lundi au jeudi  
de 9h à 12h

### Périscolaire

**Accueil téléphonique et physique**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30)

### Vie associative

#### Salles communales et festivités

Du lundi au jeudi  
de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
[p.ginet@villard-bonnot.fr](mailto:p.ginet@villard-bonnot.fr)

### Urbanisme

**Accueil téléphonique**  
du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30  
**Accueil physique**  
04 76 45 79 45  
[urbanisme@villard-bonnot.fr](mailto:urbanisme@villard-bonnot.fr)

## CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil municipal  
sont retransmises en direct sur Teams,  
via la page Facebook de la commune.

Vous souhaitez prendre connaissance des  
sujets débattus en Conseil municipal ?  
Tous les procès-verbaux sont accessibles en  
ligne ou sur l'application mobile.  
[www.villard-bonnot.fr/1274-actes-administratifs.htm](http://www.villard-bonnot.fr/1274-actes-administratifs.htm)  
Tuile [Ma Mairie] » [Procès-verbaux]

**le dauphiné** libéré

Correspondants locaux  
**Jean-Luc Dubouis** [jedubouis54@orange.fr](mailto:jedubouis54@orange.fr)  
**Mathilde Tonnot** [mvillet@hotmail.com](mailto:mvillet@hotmail.com)



## Pharmacies de garde

Pour avoir connaissance de la pharmacie  
de garde proche de son domicile,  
trois solutions à votre disposition

- 39 15
- [www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)
- Appli « Villard-Bonnot »  
Tuile [VB au quotidien]



**Servigardes.fr**

A FLASHER  
pour localisation automatique  
(38190 Villard-Bonnot)



## Transports en commun



Gares de Lancey et de Brignoud

36 35

**SNCF voyages** (achat des billets « grandes lignes »)

[www.oui.sncf](http://www.oui.sncf)

**SNCF TER** (achat des billets « régionaux »)

[www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes](http://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes)



**Réseau de transports en commun**

Appli M sur Playstore et App'store

[www.reso-m.fr](http://www.reso-m.fr)

**Agence Mobilité**

431, av. Ambroise-Croizat - 38920 Crolles

0 800 941 103

**n°vert**, service et appel gratuits

## Service des eaux du Grésivaudan

**Accueil au public**

Zone Tire-Pois - Saint-Vincent-de-Mercuze

Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h

04 76 99 70 00

[servicedeseaux@le-gresivaudan.fr](mailto:servicedeseaux@le-gresivaudan.fr)

[www.le-gresivaudan.fr/eaux](http://www.le-gresivaudan.fr/eaux)

## Déchets

**Encombrants :**

**inscription obligatoire jusqu'au mercredi**

04 76 45 79 36

du lundi au vendredi de 9h à 12h

[services.techniques@villard-bonnot.fr](mailto:services.techniques@villard-bonnot.fr)

jeudis 13 février - 10 avril - 12 juin 2025

**Toutes les adresses des déchetteries...**

[www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

**Déchets d'activités de soins**

**à risques infectieux**

[www.dastri.fr](http://www.dastri.fr)

## Etat Civil

### • NAISSANCES •

SEIGLER Sheyenne ..... 29/11/2024

### • MARIAGES •

SABY Andréa & IMHOFF Emmanuel ..... 22/11/2024  
CHENNOUF Saïda & TALIN Alain-Paul ..... 14/12/2024

### • DÉCÈS •

PAVAN Michel ..... 19/12/2024  
MERCIER Gilberthe ..... 24/11/2024  
TROCCAZ Marie, épouse MARTINEZ ..... 27/11/2024  
MERCIER Nicole ..... 15/12/2024  
MARTINEZ Michel ..... 03/01/2025

*Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos proches) apparaisse dans le journal, merci de nous en faire part.*

[com@villard-bonnot.fr](mailto:com@villard-bonnot.fr)

## Permanences en Mairie

**Permanence juridique en Mairie**

Destinée exclusivement aux habitants de la  
commune et uniquement sur rendez-vous.

Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois

04 76 45 79 45

**AGI** (Association Intermédiaire du Grésivaudan)

Association Intermédiaire du Grésivaudan.

M<sup>me</sup> Nina Catalano

Le mercredi de 9h à 11h, sur rendez-vous

04 76 77 76 77

**SDH** (Société Dauphinoise pour l'Habitat)

M<sup>me</sup> Séverine Mutter

Le mercredi de 14h à 15h

**Jérémie Iordanoff**

Député de la 5<sup>ème</sup> circonscription de l'Isère

Pour échanger sur un sujet d'actualité, national,  
local ou personnel

[jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr](mailto:jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr)

04 80 42 33 69

1, rue Conrad-Killian - 38950 St-Martin-le-Vinoux

